

Joignez-vous à la **VILLE DE PINCOURT**



Employé.e saisonnier.ère en horticulture - Service des travaux publics
Entre la période du 1 mars au 23 décembre
Date limite : 25 septembre 2025

La Ville de Pincourt recherche activement **un employé.e saisonnier.ère en horticulture** pour faire partie de son équipe au sein du Service d'horticulture.

La Ville est située sur l'Île Perrot, à une trentaine de kilomètres du Centre-ville de Montréal. D'une superficie de 7 kilomètres carrés, elle compte plus de quinze mille citoyens, principalement de jeunes familles. C'est une ville en constante évolution.

VOTRE MANDAT

Relevant de la contremaîtresse aux espaces verts, loisirs et événements au Service des travaux publics, la personne titulaire du poste devra notamment effectuer les tâches suivantes :

- Installer et retirer les lumières, les décorations de Noël, ainsi que les protections hivernales ;
- Veiller à ce que les modules de jeux et ceux des parcs, soient vérifiés assidûment, et aussi s'assurer que les bacs de sable dans les parcs, soient nettoyés de façon efficiente ;
- Effectuer et veiller au bon entretien de toute la plantation de la Ville de Pincourt ;
- Faire preuve de créativité, en ce qui concerne les aménagements paysagers, tout en assurant une amélioration continue ;
- Veiller à l'entretien des espaces de travail, tels que les abris et autres, reliés à l'emploi ainsi qu'au lavage et préparation des véhicules comprenant les outils et équipements nécessaires à la saison en cours ;
- Maintenir l'inventaire du Service de l'horticulture pour la saison suivante.

Fais carrière à Pincourt



VOTRE EXPERTISE

- Un certificat en horticulture est exigé ;
- Détenir un permis de conduire classe 5 valide ;
- État de santé apte à répondre aux exigences physiques du poste.

APTITUDES ET COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- Minutie, précision et méthode ;
- Autonomie ;
- Entregent et facilité de travailler en équipe.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Les employés saisonniers en horticulture œuvrant dans ce service, y travailleront neuf mois par année, entre la période du 1 mars au 23 décembre ;

La semaine normale est de 40 heures répartie comme suit : du lundi au jeudi de 7 h 00 à 11 h 30 et 12 h 00 à 16 h 00 et le vendredi de 7 h 00 à 13 h 00.

Seules les personnes retenues pour la prochaine étape du processus de sélection recevront une communication. À des fins de sélection des candidatures, l'employeur se réserve le droit d'effectuer des entrevues, des examens, des vérifications pré emploi.

La Ville de Pincourt souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Les personnes intéressées doivent soumettre leur curriculum vitae accompagné de toute documentation pertinente, en prenant le soin d'inscrire **le numéro de dossier « 2025-33 »**, **au plus tard le 25 septembre 2025 à 16 h 45**, à l'adresse courriel suivante :

rh-hr@villepincourt.qc.ca.

*Nous vous remercions de votre candidature, **toutefois, seules les personnes retenues seront contactées.***

Fais carrière à Pincourt

